



# ***PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE FACE AUX RISQUES MAJEURS :***

## ***PPMS***

## **EXTRAITS CHOISIS**

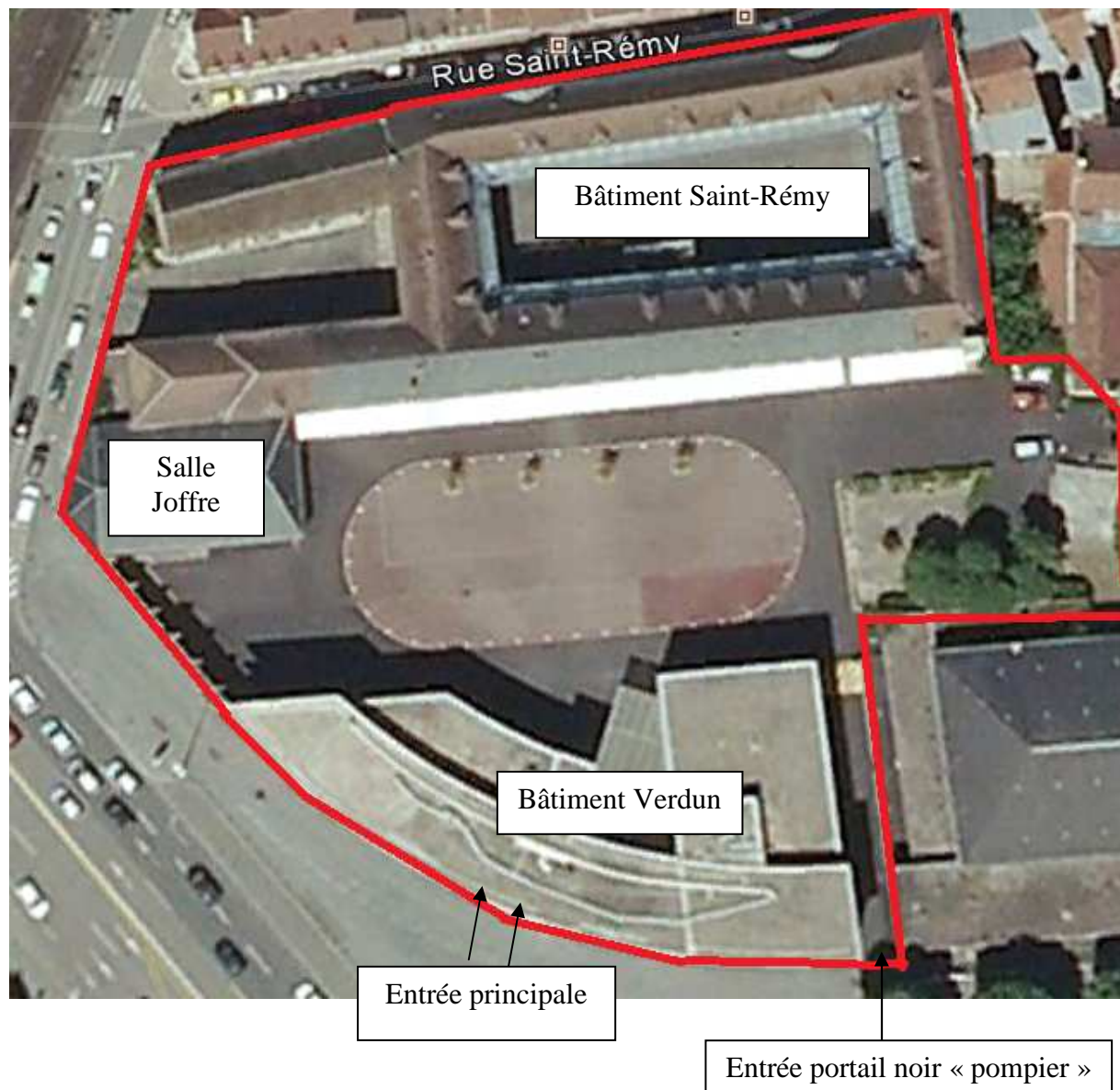
**LYCEE HENRI MOISSAN**  
**77100 MEAUX**

**Version 2015-2016**  
**Mise à jour en Nov 2015**

Référence : BO hors série n°3 du 30 mai 2002, circulaire n°2002-119 du 29.5.2002.

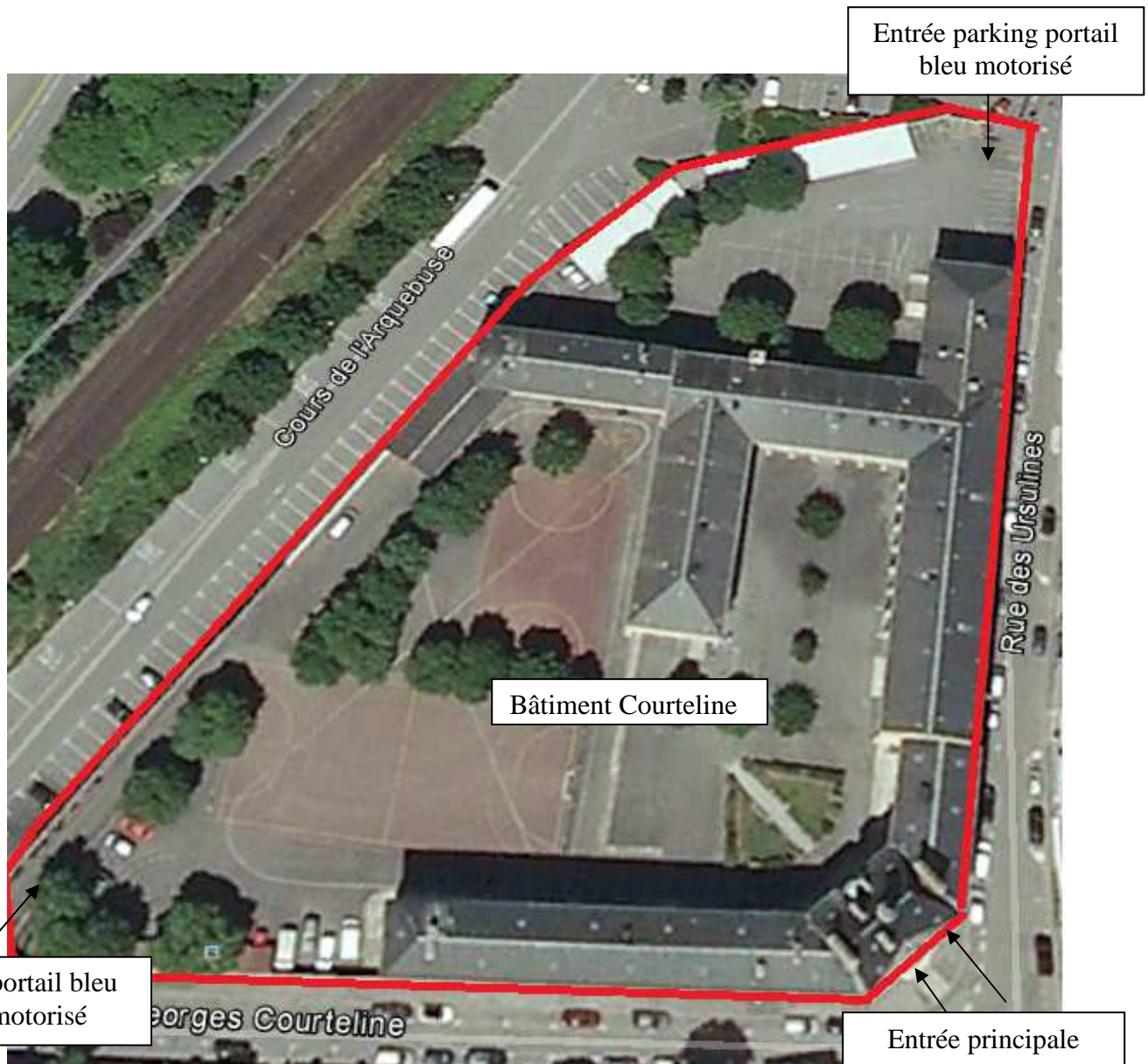
## VUE AERIENNE DE L'ETABLISSEMENT

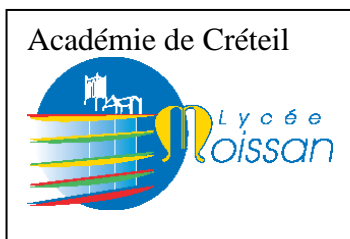
### Bâtiments de Verdun et de Saint-Rémy



## VUE AERIENNE DE L'ETABLISSEMENT

### Bâtiment Courteline : Hébergement et restauration





## DECLENCHEMENT DE L'ALERTE

### CONDITIONS LOCALES :

Notre structure doit nous permettre de satisfaire aux demandes des services préfectoraux et de la protection civile qui peuvent être :

- Mise en sûreté des élèves et du personnel dans les locaux pendant une certaine durée.
- Evacuation.

### CONDITIONS DU DECLENCHEMENT :

Le chef d'établissement ou l'adjoint active le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et déclenche l'alerte :

- Lorsqu'il entend le **signal national d'alerte (SNA)** des risques majeurs, composé d'un signal modulé (montant et descendant) de durée 1 minute 41 émis à 3 reprises et séparés par un intervalle de 5 secondes. La fin de l'alerte est indiquée par un signal continu durant 30 secondes.
- Lorsqu'il est prévenu par les autorités.
- Lorsqu'il est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour le lycée.

**Attention : Le mode de transmission de l'alerte de mise en sûreté ne doit pas utiliser l'alarme du dispositif d'évacuation incendie mais dans le cas du lycée par des cornes de brume.**

## **CONSTITUTION ET FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE.**

### **LE CHEF DE LA CELLULE DE CRISE : (proviseur ou son adjoint)**

- Faire déclencher l'alerte au moyen de la corne de brume.
- Activer le PPMS.
- S'assurer de la mise en place des différents postes.
- Faire couper la V.M.C. par les responsables de zone concernée (Saint-Rémy 2<sup>ème</sup> étage, Courteline internat 2<sup>ème</sup> étage et cuisine).
- Faire couper le gaz par l'agent d'accueil ou le technicien territorial (Verdun) ou le second de cuisine (Courteline).
- Transmettre les consignes aux différents responsables de zone de chaque bâtiment (téléphone interne ou autre moyen de communication).
  - - Rester en communication avec les autorités (préfecture, police, protection civile, rectorat ...).
  - Assurer éventuellement les relations avec la presse et les médias.
- Informer des lieux de regroupement des élèves et donner les directives en fonction de l'évolution de la situation.
- Informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieu de confinement, blessés éventuels.
- Mettre en place une main courante pour consigner le déroulement de l'action (heure de déclenchement du PPMS, composition de la cellule de crise en fonction des personnels présents, l'heure des communications et les informations données ou reçues par les autorités, les dispositifs de secours, la chronologie de tous les événements internes ou externes à l'établissement pouvant avoir une influence sur la situation, nombre, identification et localisation des victimes et des blessés, l'heure de la fin du PPMS).
- L'information des familles sera déclenchée sur ordre du chef de la cellule de crise. Elle sera assurée par la personne de l'accueil et le secrétariat. Sans consignes particulières, l'information à communiquer aux familles qui chercheraient à entrer en contact avec le lycée est la suivante : **« Suite à (nature de l'événement), le plan particulier de mise en sécurité est activé au lycée Henri Moissan de Meaux. Actuellement, ne cherchez pas à rejoindre le lycée pour récupérer vos enfants, éviter de téléphoner et écouter la radio (France Inter (95 MHz) ou France Bleu (Mhz)). Le lycée vous informera ultérieurement de la procédure de retour de votre enfant ».**



## **RESPONSABLE DE ZONE DE CHAQUE BATIMENT :**

- Prévenir par corne de brume de la mise en place du PPMS toutes les personnes susceptibles d'être présentes dans ce bâtiment au moment du déclenchement de l'alerte et appliquer les consignes du chef de crise.
- Etablir et maintenir des liaisons internes (téléphone interne ou autres moyens de communication).
- S'assurer de l'encadrement des élèves dans les salles de confinement et de l'évacuation des salles interdites au confinement.
- Apporter la mallette de premiers secours si nécessaire et Fiche sur Les conduites à tenir en première urgence.
- Distribuer Fiche des effectifs des élèves absents ou blessés à chaque professeur.
- Distribuer Fiche individuelle d'observation à chaque professeur.
- Faire en retour un état des lieux précis au chef de crise (nombres de personnes présentes, liste des élèves absents, présence de blessés ou de personnes isolées ou ayant un PAI, ....).
- Veiller au confort et à la sécurité des personnes, information sur l'évolution de la situation.

## Désignation des responsables de zone et localisation des malles de secours :

- Bâtiment Verdun : 4 malles de secours

	<b>Responsable</b>	<b>Localisation mallette secours</b>
RDC	Secrétaire des élèves	Loge
1 <sup>er</sup> étage	Professeur se trouvant en salle H1... ou G1...	Labo Hist-Géo
2 <sup>ème</sup> étage	Professeur se trouvant en salle F2... ou G2...	Salle F200 repro
3 <sup>ème</sup> étage	Professeur se trouvant en salle F3...ou G3...	Salle F302

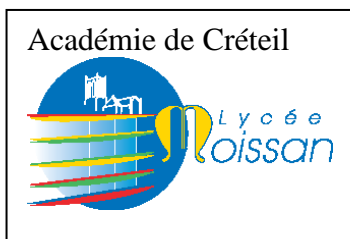
- Bâtiment Saint-Rémy : 3 malles de secours

	<b>Responsable</b>	<b>Localisation mallette de secours</b>
RDC	Un professeur se trouvant dans la salle des professeurs	Salle des profs
1 <sup>er</sup> étage	Personnels de laboratoire de SVT	Labo salle 115
2 <sup>ème</sup> étage	Personnels de laboratoire de SP	Labo salle 214

- Bâtiment Courteline : 8 malles de secours

	<b>Responsable</b>	<b>Localisation mallette de secours</b>
RDC	Secrétaire intendance pour les salles 004,005, 006 + Salles 001-002-003  Chef de cuisine pour le réfectoire et cuisines Le professeur en salle Aron Intendance : La journée : secrétaire intendance La nuit : veilleur et personnels logés par NAS	Bureau Intendance  Bureau Chef de cuisine Salle Aron  Réserve intendance
1 <sup>er</sup> étage	Professeur se trouvant dans la salle de théâtre Internat : Journée : Attachée pour internat et salles 103 et 104 Nuit : maîtres au pair + Personnels logés par NAS	Salle de théâtre  chambre du maître (n°131) Bureau vie scolaire
2 <sup>ème</sup> étage	Internat : Journée : secrétaire intendance compta Nuit : maîtres au pair + personnels logés par NAS	chambre du maître (n°230)

**Attention :** La gardienne et/ou le veilleur de nuit restent à leur poste et transmettent les communications et les informations.



## **CAS PARTICULIER.**

### Activités sportives à l'extérieur de l'établissement :

Le personnel encadrant un groupe d'élèves doit rester joignable afin d'être informé de l'activation du PPMS au lycée. Le chef de la cellule de crise informera le responsable du groupe de la procédure à tenir avec les élèves dont il a la charge (maintenir sur le lieu ou retour sur le lycée).



## Lieux autorisés au confinement

Les lieux autorisés au confinement sont identifiés par le document suivant :



**Cette salle est un lieu de confinement.  
Restez dans cette salle.**



## Consignes générales de sécurité en cas de confinement

### (Mise en sûreté en cas d'accident majeur)

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soit à l'audition du signal national d'alerte (SNA) :                     <div style="text-align: center;">  <p>Un son montant et descendant 3 fois 1 mn 41s séparées par un court silence</p> </div> </li> <li>• Soit à l'audition du signal interne : corne de brume.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejoignez le lieu de confinement le plus proche. Si votre salle est un lieu de confinement autorisé, restez-y et faites asseoir vos élèves. Ne jamais laisser seul vos élèves.</li> <li>• Fermez portes et fenêtres. Si accident technologique, fermez et calfeutrez portes et fenêtres. Renforcez éventuellement la solidité des vitres avec du ruban adhésif (à demander au responsable de zone).</li> <li>• Evitez toute flamme ou étincelle.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissez la liste des absents et des blessés (fiche à demander au responsable de zone).</li> <li>• Portez assistance aux personnes handicapées ou blessées (mallette de secours à demander au responsable de zone).</li> <li>• Repérez les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel.</li> <li>• Suivez les consignes en fonction des situations spécifiques (fiche à demander au responsable de zone).</li> <li>• Recensez les élèves susceptibles d'aider si nécessaire.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecoutez la radio locale : France Inter : 95 MHz</li> <li>• Ne téléphonez pas : ni par le réseau fixe, ni par le réseau mobile.</li> <li>• Expliquez ce qui se passe et l'évolution probable de la situation.</li> <li>• Patientez dans le calme et la discipline.</li> <li>• Remplissez une fiche individuelle d'observation pour toutes les personnes blessées ou fortement indisposées (fiche à demander au responsable de zone).</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attendez l'autorisation des responsables ou le signal national de fin d'alerte pour sortir.                     <div style="text-align: center;">  <p>Un son continu de 30 secondes</p> </div> </li> </ul>
 <p><b>Responsable de zone :</b></p>	
 <p><b>Localisation de la mallette de secours en salle :</b></p> <div style="text-align: right; font-size: 2em; color: red;">+</div>	

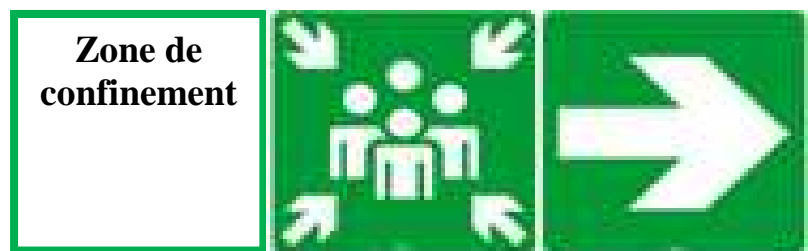
## Lieux non autorisés au confinement

Tous les lieux interdits au confinement sont identifiés par le document suivant :



**Cette salle n'est pas un lieu de confinement.**

**Rejoignez au plus vite le lieu indiqué.**



## Localisation des lieux interdits au confinement :



- **Bâtiment Verdun**

Pas de lieu d'interdiction au confinement.

- **Bâtiment Saint-Rémy**

### *RDC :*

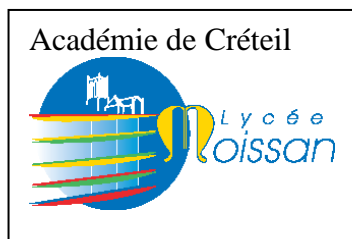
<b>Salles interdites au confinement</b>	<b>Lieu de confinement obligatoire</b>
Salle n° 9	Salle des professeurs
Labo de langues	Salle au 1 <sup>er</sup> étage par escalier B en B112 et/ou B111
2 Salles de permanence	Salle au 1 <sup>er</sup> étage par escalier C en C114 et/ ou C113
Salle des clubs	Salle au 1 <sup>er</sup> étage par escalier D en D116
Bureau assistante sociale	Salle au 1 <sup>er</sup> étage par escalier D en D116
Coopérative	Salle au 1 <sup>er</sup> étage par escalier D en D116
Foyer	Salle au 1 <sup>er</sup> étage par escalier A en A103 et /ou A 102
Salle Joffre	Passage par le foyer puis Salle au 1 <sup>er</sup> étage par escalier A en A101 et/ou A 100
Vie scolaire	1 <sup>er</sup> étage par escalier A pour aider les responsables de zone

*1<sup>er</sup> étage :*

<b>Salle interdite au confinement</b>	<b>Lieu de confinement obligatoire</b>
Labo SVT (collection)	Labo Salle 115
Salle 117	Salle 106 et/ou 107

*2<sup>ème</sup> étage :*

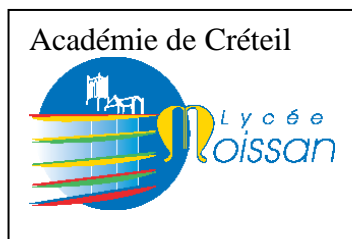
<b>Salle interdite au confinement</b>	<b>Lieu de confinement obligatoire</b>
Labo chimie et labo salle 216	Autre Labo
Salle 217	Salle 207 et/ou 208



Bâtiment Courteline

***RDC :***

<b>Salle interdite au confinement</b>	<b>Lieu de confinement obligatoire</b>
Salle n° 001	Salle du RDC en 003 et/ou 004 et/ou 006
Lingerie	Salle du RDC en 003 et/ou 004 et/ou 006
Salle n° 002	Salle du RDC en 003 et /ou 004 et/ou 006
Salle n° 008	Salle Aron du RDC
Salle n° 007	Salle Aron du RDC
Atelier OP	Salle de restauration



## Que faire après le déclenchement de l'alerte ?

### *Bâtiments Verdun et Saint-Rémy :*

Les particularités du lycée ne permettent pas de définir un lieu unique de confinement. En conséquence, les élèves restent dans leur classe sous la responsabilité de l'enseignant qui donnait le cours au moment du déclenchement du PPMS. L'enseignant ne s'absente pas de la salle jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou la décision d'évacuation soit prise.

Si l'alerte se produit pendant la récréation, les élèves regagnent immédiatement la salle de cours suivant.

La vie scolaire prend en charge les élèves qui sont au foyer ou en permanence et les dirige vers les lieux de confinement indiqués.

Fermer les portes et les fenêtres.

La gardienne et/ou le veilleur de nuit ne quitte pas sa loge, répond au téléphone et transmet les informations.

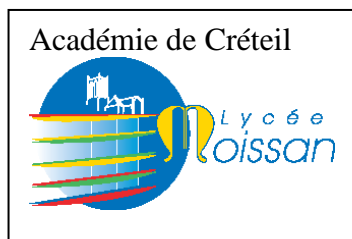
L'agent d'accueil ou le responsable maintenance coupe l'arrivée générale de gaz et la VMC, puis dans le hall l'agent accueille et dirige les secours si nécessaire.

L'infirmière prend en charge les élèves malades ou stressés.

Les laboratoires de sciences physiques et de SVT contenant des produits dangereux seront évacués par les personnels de laboratoire.

Les élèves se trouvant dans une salle interdite de confinement doivent se rendre dans le lieu de confinement indiqué le plus proche.

La fin de l'alerte est annoncée par le chef d'établissement.



## Que faire après le déclenchement de l'alerte ?

### *Bâtiment Courteline :*

Si l'alerte se produit pendant la pause repas, les élèves restent dans le réfectoire.

- Dans **la journée**, confiner les élèves dans le réfectoire sous la responsabilité des agents s'y trouvant.

Les élèves se trouvant dans une salle interdite de confinement doivent se rendre dans le lieu de confinement indiqué le plus proche.

La gestionnaire informe le chef d'établissement et assure le suivi.

La gardienne ou une secrétaire d'intendance répond au téléphone et transmet les informations puis accueille et guide les secours si nécessaire.

Le second de cuisine coupe l'arrivée générale de gaz et la VMC, de même pour le responsable de zone du 2ème étage pour la VMC de l'internat.

- Si l'alerte se produit **la nuit** :

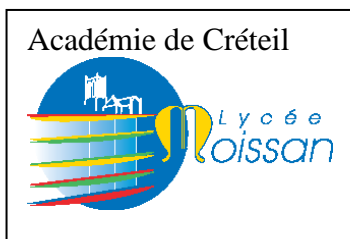
Les élèves sont confinés dans leur chambre sous la responsabilité des maîtres au pair qui font l'appel.

Le responsable de zone du 2ème étage coupe la VMC de l'internat.

Le veilleur de nuit ne quitte pas sa loge, répond au téléphone et transmet les informations.

La personne chargée de l'astreinte coupe le gaz et VMC, puis aidée des personnels logés par NAS, informe le chef d'établissement et assure le suivi des informations.





# **LISTE DES RISQUES AUXQUELS L'ETABLISSEMENT EST EXPOSE**

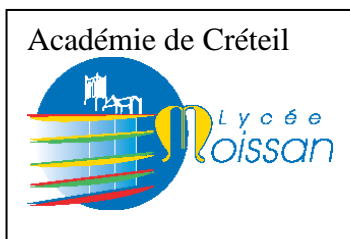
## **Risque n° 1**

### **L'INONDATION :**

Le risque par inondation du Lycée est peu important, inondation par infiltration essentiellement.

#### **Consignes :**

- Information de l'inondation des vides sanitaires.
- Evacuation des bâtiments si délais suffisants sinon aller à l'étage pour le RDC.
- Ne pas prendre l'ascenseur.
- Coupure du gaz, de l'électricité et de la ventilation.
- Fermer portes, fenêtres, aérations.
- Mettre en hauteur le matériel fragile.
- Faire l'appel des élèves.
- Eviter de téléphoner.
- Limiter les déplacements.
- Informer les familles de la mise en place du PPMS et du confinement des élèves.
- Si évacuation et fermeture de l'établissement, affichage de l'information de la fermeture de l'établissement et des modalités de réouverture.



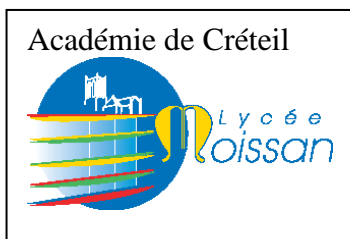
## Risque n° 2

### TEMPETE ET TORNADE:

Une tempête classique sur la ville de Meaux se traduit par des vents violents (à partir de 80 km/h).

#### Consignes :

- Avertissement et message d'alerte de tempête.
- Faire rentrer le public se trouvant à l'extérieur et l'avertir de rester confiner dans les locaux.
- Fermeture des accès extérieurs du lycée.
- Fermer portes, fenêtres, remonter les stores extérieurs.
- Renforcer la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif si fenêtres ne fermant pas bien ou vitres fendues.
- Tenir éloigner le public des fenêtres et éventuellement se placer sous les tables si risque de chute de fenêtres.
- Faire l'appel des élèves.
- Eviter de téléphoner.
- Coupure du gaz, de l'électricité et de la ventilation.
- Limiter les déplacements.
- Informer les familles de la mise en place du PPMS et du confinement des élèves.



## Risque n° 3

# RISQUE INDUSTRIEL OU NUCLEAIRE ET RISQUE LIE AUX TRANSPORTS DES MATIERES DANGEREUSES:

A Meaux, le risque industriel émane de l'usine « COGNIS » (classée<sup>1</sup> SEVESO niveau Haut) par la formation d'un nuage toxique.

A Meaux, le transport de matières dangereuses, inflammables, explosives, toxiques ou radioactives a lieu par voie routière, ferrée.

### Consignes :

- Au signal d'alarme, faire rentrer le public se trouvant à l'extérieur et l'avertir de rester confiner dans les locaux.
- Fermeture des accès extérieurs du lycée.
- Fermer portes, fenêtres.
- Calfeutrage des fenêtres et de leur aération au moyen de ruban adhésif.
- Tenir éloigner le public des fenêtres si risque d'explosion et éventuellement se placer sous les tables si risque d'explosion.
- Couper le gaz, l'électricité et la ventilation.
- Faire l'appel des élèves.
- Eviter de téléphoner.
- Limiter les déplacements.
- Informer les familles de la mise en place du PPMS et du confinement des élèves.
- Evacuation possible effectuée par les autorités.

## TABLEAU DE REPARTITION DES TACHES

<u>Missions</u>	<u>Noms</u>	<u>Personnels</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclencher l'alerte, activer le PPMS.</li> <li>- Informer du confinement ou de l'évacuation.</li> <li>- Suivre le bon déroulement des opérations.</li> <li>- Etablir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités.</li> <li>- Ecouter la radio sur France Inter.</li> <li>- Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution.</li> <li>- Etablir la liaison avec les secours (informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement, blessés éventuels, ...)</li> <li>- Relation avec la presse.</li> <li>- Informer les autorités de la fermeture du lycée si évacuation.</li> </ul>		<p>Le proviseur ou le Proviseur adjoint :</p> <p>Pour le bâtiment Courteline la journée : La gestionnaire ou ses adjointes attachées sur ordre du chef d'établissement.</p> <p>Pour le bâtiment Courteline la nuit : le veilleur + personnels logés par NAS, s'ils sont présents pendant l'alerte, doivent se mettre à la disposition du chef d'établissement ou ses représentants</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la mise en place des différents postes.</li> <li>- Etablir les liaisons internes (ramasser les fiches de confinement, prévenir les secours en cas de blessé).</li> </ul>		CPE

## TABLEAU DE REPARTITION DES TACHES (suite)

<p>- Couper les circuits (gaz, des ventilations et de l'électricité si nécessaire).</p>	Responsables de zone	<p>Agent accueil ou l'agent chef (Verdun)          Personnels labo 2<sup>ème</sup> étage (Saint-Rémy)          Second cuisine (Courteline)          Attachée (2<sup>ème</sup> étage internat)</p>
<p>- Faire rentrer toute personne se trouvant à l'extérieur des bâtiments.</p>		Personnels de vie scolaire
<p>- Etablir la liaison avec les familles si confinement et en cas d'appel des familles :          * Rappeler de ne pas venir chercher les enfants, d'éviter de téléphoner, d'écouter la radio ;          *Rassurer et informer suivant les consignes du chef d'établissement.          - Information des familles de l'évacuation.</p>		<p>Gardien :           Veilleur de nuit :           Vie scolaire :</p>
<p>- Contrôler l'accès du lycée et fermeture des portes.          -Remettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (électriques, stockages particuliers ....)</p>		Agent d'accueil aidé des agents se trouvant sur place au moment du déclenchement de l'alerte

## TABLEAU DE REPARTITION DES TACHES (suite)

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au bon déroulement des opérations de confinement</li> <li>- Appliquer les consignes du chef de crise.</li> <li>- Etablir et maintenir des liaisons internes.</li> <li>- S'assurer de l'encadrement des élèves et assurer la logistique interne.</li> <li>- Apporter la mallette de premiers secours si nécessaire et Fiche sur « Les conduites à tenir en première urgence ».</li> <li>- Distribuer la « Fiche des effectifs des élèves absents ou blessés » à chaque professeur.</li> <li>- Distribuer « Fiche individuelle d'observation » à chaque professeur.</li> <li>- Faire en retour un état des lieux précis au chef de crise.</li> <li>- Gérer l'attente.</li> <li>- Veiller au confort et à la sécurité des personnes, information sur l'évolution de la situation.</li> </ul>		Responsables de chaque zone (cf. précédent document)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confiner les élèves dans les salles en les éloignant des fenêtres (si risque de tempête ou d'explosion).</li> <li>- Calfeutrer les fenêtres si risque nuage toxique ou nucléaire.</li> <li>- Compléter Fiche des effectifs des élèves absents ou blessés.</li> <li>- Compléter Fiche individuelle d'observation.</li> <li>- Gérer l'attente et gérer le stress.</li> <li>- Evacuation si nécessaire.</li> </ul>		Professeurs, surveillants

## **INFORMATION DELIVREE AUX FAMILLES**

### **En cas d'alerte**

Signal émis 3 fois  
séparées par 5 secondes



**N'allez pas vers les lieux du sinistre... Vous iriez au devant du danger.**

**Ecoutez la radio.  
Respectez les consignes des autorités.**



**FREQUENCE France Inter : ..... 95 ..Mhz**

**FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :  
.....Mhz**

**N'allez pas chercher votre enfant à l'école  
pour ne pas l'exposer ni vous exposer.  
Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu  
dans son école ou son établissement.**



**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux.  
Laissez les libres pour que les secours  
puissent s'organiser.**



**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives  
n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par  
exemple, grâce à des téléphones mobiles).**

## Mallette de première urgence ou trousse de premiers secours (en cas de PPMS)

### MALLETTE DE PREMIÈRE URGENCE ET TROUSSE DE PREMIERS SECOURS

#### Contenu de la mallette

##### Documents

- Tableau d'effectifs vierge
- Fiche conduites à tenir en première urgence
- Copie de la fiche de mission des personnels et des liaisons internes
- Plan indiquant les lieux de mise en sûreté (internes ou externes)
- Fiches individuelles d'observation

##### Matériel

- Brassards (pour identifier les personnes ressources)
- Radio à piles (avec piles de rechange) et inscription des fréquences de France Inter ou de la radio locale conventionnée par le préfet
- Rubans adhésifs (larges)
- Ciseaux
- Linges, chiffons
- Lampe de poche avec piles
- Essuie-tout
- Gobelets
- Seau ou sacs plastiques (si pas accès WC)
- Eau (si pas accès point d'eau)
- Jeux de cartes, dés, papier, crayons...

##### Trousse de premiers secours

Cette trousse de premiers secours comprend (cf. B.O. spécial n° 1 du 6 janvier 2000) :

- Sucres enveloppés
- Sacs plastiques et gants jetables
- Ciseaux
- Couverture de survie ou isothermique
- Mouchoirs en papier
- Savon de Marseille
- Gamitures périodiques
- Éosine disodique aqueuse non colorée – désinfection des plaies sauf hypersensibilité à l'éosine
- Compresses individuelles purifiées
- Pansements adhésifs hypoallergiques
- Pansements compressifs
- Sparadrap
- Bandes de gaze
- Filets à pansement
- Écharpe de 90 cm de base

**N.B.** : les quantités de produits varient en fonction du nombre de lieux de mise en sûreté, en fonction aussi du nombre d'élèves :

- choisir de petits conditionnements ;
- le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés ;
- pour les élèves faisant l'objet d'un **Projet individualisé d'accueil ou d'intégration penser à se munir de leur traitement spécifique.**

Chaque mallette contiendra un dossier comportant les plans de l'établissement et de nombreuses fiches afin d'aider au mieux la gestion de la crise.

#### Listing des fiches disponibles :

- Fiche de Relations avec les familles et avec la presse (pour responsable de la loge ou le veilleur de nuit)
- Fiche de gestion des appels téléphoniques internes et externes (pour responsable de la loge ou le veilleur de nuit)
- Fiche des effectifs des élèves absents ou blessés (pour chaque salle de confinement)
- Synthèse des Fiches des effectifs des élèves absents ou blessés (pour responsable de zone)
- Fiche individuelle d'observation (pour chaque salle de confinement)
- Agenda des événements (pour chaque salle de confinement)
- Les conduites à tenir en première urgence (pour chaque salle de confinement))



## Les conduites à tenir en première urgence (en cas de PPMS)\*

(\*) A dupliquer et à mettre dans les mallettes de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des responsables de zone qui devra les distribuer à chaque adulte responsable d'élèves

### Consignes générales :

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

- Demander au responsable de zone la mallette de première urgence si besoin ;
- Faire l'appel et établir une liste des absents ;
- Se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades, handicapés ou ayant un PAI ;
- Faire asseoir les élèves indemnes, allonger les blessés et leur donner les premiers secours ;
- Expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation ;
- Repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel ;
- Recenser les élèves susceptibles d'aider si nécessaire (par exemple ceux ayant l'AFPS ou le PSC1) ;
- Proposer aux élèves des activités calmes ;
- Suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignements de nez, « crise de nerf », ... ) ;
- Remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.

## CONSIGNES EN FONCTION DE SITUATIONS SPÉCIFIQUES

### 1 - L'enfant ou l'adulte saigne du nez :

#### **Il saigne spontanément :**

- le faire asseoir, penché en avant (pour éviter la déglutition du sang) ;
- le faire se moucher ;
- faire comprimer la (les) narine(s) qui saigne(nt) avec un doigt, le(s) coude(s) prenant appui sur une table ou un plan dur pendant cinq minutes ;
- si pas d'arrêt après cinq minutes continuer la compression.

#### **Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :**

- surveiller l'état de conscience ;
- si perte de connaissance (voir situation 5), faire appel aux services de secours.

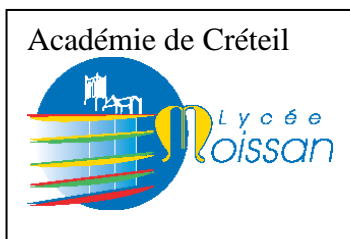
### 2 - L'enfant ou l'adulte fait une « crise de nerfs » :

#### **Signes possibles** (un ou plusieurs) :

- crispation ;
- difficultés à respirer ;
- impossibilité de parler ;
- angoisse ;
- agitation ;
- pleurs ;
- cris.

#### **Que faire ?**

- l'isoler si possible ;
- le mettre par terre, assis ou allongé ;



- desserrer ses vêtements ;
- le faire respirer lentement ;
- le faire parler ;
- laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

### **3 - Stress individuel ou collectif :**

Ce stress peut se manifester pour quiconque.

**Signes possibles** (un ou plusieurs) :

- agitation ;
- hyperactivité ;
- agressivité ;
- angoisse ;
- envie de fuir ... panique.

#### **Que faire ?**

*En cas de stress individuel*

- isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève « leader ») ;
- expliquer, rassurer, dialoguer.

*En cas de stress collectif*

- être calme, ferme, directif et sécurisant ;
- rappeler les informations dont on dispose, les afficher ;
- se resituer dans l'évolution de l'événement (utilité de la radio) ;
- distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

### **4 - L'enfant ou l'adulte ne se sent pas bien mais répond :**

**Signes possibles** (un ou plusieurs) :

- tête qui tourne, pâleur, sueurs, nausées, vomissements, mal au ventre, agitation, tremblement.

**Questions :**

- a-t-il un traitement ?
- quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- a-t-il chaud ? froid ?

#### **Que faire ?**

- desserrer les vêtements, le rassurer ;
- le laisser dans la position où il se sent le mieux ;
- surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2 – 3 morceaux de sucre (même en cas de diabète).

Après quelques minutes, le mettre en position « demi-assis » au calme.

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

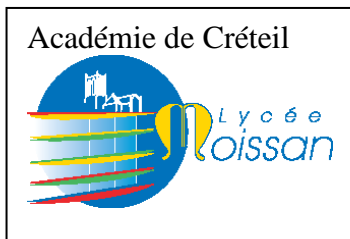
### **5 - L'enfant ou l'adulte a perdu connaissance :**

**Signes :**

- il respire ;
- il ne répond pas ;
- il ne réagit pas si on le pince au niveau du pli du coude.

#### **Que faire ?**

- le coucher par terre « sur le côté » (position latérale de sécurité) ;



- ne rien lui faire absorber ;
- le surveiller ;
- s'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller ;
- s'il ne reprend pas connaissance, faire appel aux services de secours.

## **6 - L'enfant ou l'adulte a du mal à respirer :**

### **Signes** (un ou plusieurs) :

- respiration rapide ;
- angoisse ;
- difficultés à parler ;
- manque d'air ;
- sensations d'étouffement.

### **Que faire ?**

- le laisser dans la position où il se sent le mieux pour respirer ;
- l'isoler si possible ;
- desserrer ses vêtements ;
- le rassurer et le calmer ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

### **Question : est-il asthmatique ?**

#### *Si oui, que faire :*

- a-t-il son traitement avec lui ?
- si oui : le lui faire prendre ;
- si non : quelqu'un d'autre a-t-il le même médicament contre l'asthme ?
- si la crise ne passe pas, faire appel aux services de secours.

#### *Si non, que faire :*

- l'isoler, si possible ;
- desserrer ses vêtements ;
- le rassurer et le calmer ;
- au-delà de 10 minutes, faire appel aux services de secours.

## **7 - L'enfant ou l'adulte fait une « crise d'épilepsie » :**

### **Signes :**

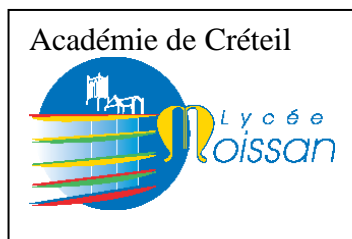
- perte de connaissance complète : il ne réagit pas, ne répond pas ;
- son corps se raidit, il a des secousses des membres ;
- il peut : se mordre la langue, devenir bleu, baver, perdre ses urines.

### **Que faire ? Respecter la crise :**

- ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts ;
- éloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse ;
- ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser ;
- quand les secousses cessent, le mettre « sur le côté » (position latérale de sécurité) et le laisser dans cette position jusqu'au réveil ;
- rassurer les autres ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

*Remarques :* il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de la langue)

*Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera de lui-même et ne se souviendra de rien.*



## **8 - L'enfant ou l'adulte a mal au ventre :**

### **Signes :**

- a-t-il des nausées, envie de vomir et/ou de la diarrhée ?
- est-il chaud (fièvre) ?

### **Que faire ?**

- rassurer, trouver une occupation ;
- proposer d'aller aux toilettes, si elles sont accessibles ;
- le laisser dans la position qu'il choisit spontanément ;
- si les signes persistent, faire appel aux services de secours ;

*Remarque :* signe très fréquent chez le jeune enfant, qui traduit le plus souvent une anxiété, une angoisse.

## **9 – Traumatismes divers :**

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers...) :

### **Faire appel aux services de secours**

### **En attendant leur arrivée :**

- éviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé ;
- isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer ;
- couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant ;
- en cas de plaie qui saigne ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger) ;
- en cas de fracture, ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple.

**Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le chef d'établissement.**

(\*) A dupliquer et à mettre dans les mallettes de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des responsables de zone qui devra les distribuer à chaque adulte responsable d'élèves